



Maison Fraternité

Traitement professionnel des toxicomanies et des troubles concomitants

Règlements

Centre résidentiel pour adolescent(e)s



Maison Fraternité fait de la sécurité sa priorité. Afin de nous aider à la maintenir, les règlements suivants doivent être respectés.

EN TOUT TEMPS

- Nous souhaitons que ton attitude et ton langage soit positif, poli et respectueux (pas de propos vulgaires ni de sacres) envers les autres résidents et les membres du personnel ;
- La **confidentialité** par rapport à toutes informations reçues ou entendues d'une personne du Centre résidentiel doit être respectée pendant et après le traitement ;
- L'utilisation du **français** est de rigueur en tout temps ;
- Tu dois être **présent(e) et ponctuel(le)** à toutes les activités prévues à l'horaire (incluant la classe, les ateliers de groupe, les repas, les activités du soir, etc.) ;
 - Tu dois t'assurer d'aller à la salle de bain pendant les temps libres, avant ou après les activités.
- L'abstinence de toutes substances est requise, incluant la nicotine (à l'exception des produits nicotiques de substitution prescrits), pendant toute la durée de ton séjour ;
- La valorisation de la consommation n'est pas permise ;
- Les fouilles et les tests de dépistage sont obligatoires et font partie du traitement ;
- Les gestes et les comportements amoureux ainsi que les relations exclusives, romantiques ou sexuelles entre personnes résidentes au Centre résidentiel ne sont pas permises ;
- Il est interdit de prêter de l'argent, des biens personnels, de les acheter et/ou de les vendre à un autre participant du programme ;
- Tu as la responsabilité de respecter le matériel mis à ta disposition ;
- Tous les jeux d'argent et/ou pari ne sont pas permis ;
- Il est strictement défendu d'avoir en sa possession des objets interdits (voir liste d'objets interdits) ;

MÉDICAMENTS

- Seuls les médicaments prescrits par un médecin sont autorisés (incluant les médicaments en vente libre et les produits naturels) ;
- Tous les médicaments sont gardés sous clé ;
- La prise de médicament se fait sous supervision et aux moments opportuns ;

TENUE VESTIMENTAIRE

- Le port de vêtements faisant référence à la violence, à la consommation d'alcool/drogues, à la nudité et aux gangs n'est pas toléré ;
- Les vêtements doivent couvrir le ventre, la poitrine, le bas du dos, les sous-vêtements et les fesses. Les robes, jupes, shorts ou pantalons courts doivent être à la longueur de la mi-cuisse ;
- Le port des camisoles est permis, mais les bretelles spaghetti sont interdites ;
- Le port du pyjama est obligatoire pour dormir. Il ne peut pas être porté lors des activités de la journée ni lors des repas. Tu peux le mettre à partir de 20h30 ou lorsque l'activité de la soirée est terminée ;
- Les lunettes de soleil sont permises à l'extérieur seulement ;
- Si tu as des tatouages faisant référence à la consommation et/ou à un signe d'appartenance à un gang de rue, il te sera demandé de les cacher avec tes vêtements ou avec un bandage

HYGIÈNE

- La douche est obligatoire quotidiennement
- Tes temps de douche sont déterminés à l'admission ;
 - Tu dois respecter le temps de douche qui t'a été assigné à l'admission
 - Tu as le droit de prendre une douche supplémentaire au retour du YMCA
- Après chaque utilisation, tu dois t'assurer de :
 - Ramasser tes produits personnels et les ranger dans ton tiroir de salle de bain ou dans ta chambre (shampooing, savon, etc.)
 - Nettoyer la douche de sorte à ce qu'il n'y ait pas de cheveux, de poils et/ou autres saletés ;



→ Accrocher le tapis pour qu'il puisse sécher.

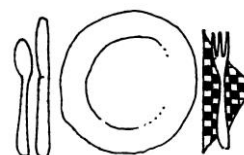
- Conformément à notre politique sans parfum, tes produits de toilette doivent être non-parfumés ;

CHAMBRE

- Tu dois garder ta porte entre-ouverte la nuit et ouverte pendant la journée ;
- Tu dois faire ton lit et ramasser tes vêtements le matin, avant le début de la programmation de la journée ;
- Tu ne dois pas entrer dans une chambre qui n'est pas la tienne ;
- Le ménage de ta chambre doit être fait une fois par semaine aux temps prévus à l'horaire ;
- Il est permis d'afficher des choses sur les murs en utilisant de la gommette, à l'exception de ce qui fait référence à la consommation, la violence, la nudité et aux gangs de rue.

REPAS ET COLLATIONS

- Tous les repas et collations se prennent à la cuisine ;
- Les cafés se prennent entre 6h30 et 14h00. Du café décaféiné est disponible en soirée;
- La nourriture de l'extérieur n'est pas permise ;
- Les repas du dîner et du souper sont obligatoires et se prennent en groupe ;
 - Dîner à 12h15
 - Souper à 17h30
- Tu dois laver tes mains avant les repas ;
- Tu dois rester assis un minimum de 20 minutes au dîner et au souper ;
- Avant et après les repas, tu dois contribuer aux tâches (mettre la table, laver la vaisselle, ranger les plats, etc.) ;
- Après tes collations, tu dois laver, sécher et ranger ta vaisselle ainsi que nettoyer ton coin de table ;
- Le port de casquette/chapeau n'est pas permis à table.



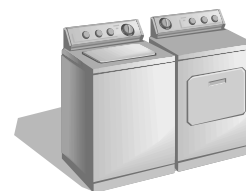
LEVER ET COUCHER

- En semaine, tu peux choisir ton heure de lever à l'admission en fonction de tes temps de douche et du temps que tu as besoin pour te préparer pour la journée ;
 - Tu dois avoir eu le temps de déjeuner et être prêt(e) et en classe à 9h00
- La fin de semaine, tu peux te lever à 9h00 ;
- En semaine, les lumières des chambres doivent être éteintes à 22h45 ;
 - Ta préparation pour aller dormir (brosser tes dents, prendre tes médicaments, etc.) doit donc avoir été faite avant ;



LESSIVE

- Tes temps de lessive sont déterminés à l'admission ;
 - Un temps pour laver tes vêtements
 - Un temps pour laver ta literie
 - Le lavage de la literie se fait la fin de semaine pour ceux qui sont présents, le dimanche soir pour ceux qui sortent.
- Les produits de lessive te sont fournis ;
- Le mode de fonctionnement est affiché dans la salle de lavage ;
- Un séchoir à linge est mis à ta disposition, par contre les sous-vêtements ne doivent pas être séchés à la vue de tous.



SALLES COMMUNES

- Tu es responsable de garder tous les locaux propres. Tu dois ranger les choses à leur place après chaque utilisation ;
- Les biens matériels doivent être manipulés avec soin. Advenant que tu brises quelque chose, il pourrait t'être demandé de le réparer, remplacer ou rembourser;
- Tu dois partager ce qui est mis à ta disposition avec les autres résidents (jeux de société, jeux vidéo, télévision, fauteuils, etc.).

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- Tout appareil permettant une connexion internet est interdit (iPod touch, iPad, etc.) ;
- Afin de respecter la confidentialité de tous, les caméras et/ou appareils photos sont interdits ;
- Les téléphones cellulaires sont interdits. Ton téléphone te sera remis lors de tes sorties de fin de semaine.



TEMPS D'APPEL

- Par semaine, tu as trois temps d'appels d'une durée de vingt minutes chacun. Les personnes à qui tu peux téléphoner ainsi que les heures sont déterminées à ton admission ;
- Si tu veux téléphoner à un autre moment que tes temps d'appels, tu dois présenter ta demande à un intervenant qui jugera de l'importance immédiate de ton besoin.

MUSIQUE



- Tu peux écouter de la musique dans les moments opportuns ;
 - L'utilisation d'appareils individuels avec des écouteurs permettant l'écoute de la musique est permise lors des transports, du YMCA et des pauses
 - Il ne peut pas être utilisé en thérapie, en atelier de groupe et/ou lors des repas
- Si tu n'as pas d'appareil te permettant d'écouter de la musique, tu peux en emprunter un au Centre résidentiel. Tu devras le remettre à la fin de ton séjour. Il est possible de télécharger de la musique aux moments choisis par les membres du personnel ;
- Il est possible d'écouter de la musique avec la radio ou le haut-parleur portatif du Centre résidentiel dans les lieux communs. Les membres du personnel se réservent le droit de juger de ce qui est approprié (volume, contenu, etc.).

TÉLÉVISION

- Tu peux regarder la télévision pendant tes temps libres. Les films et/ou émissions que tu choisis de regarder doivent être jugés appropriés par les membres du personnel.

JEUX VIDÉOS

- Une console Wii et plusieurs jeux sont mis à ta disposition. Tu peux les utiliser pendant tes temps libres ;
- Tu peux apporter ton propre jeu/console vidéo, mais :
 - Si tu décides de le laisser dans un salon, tu dois le partager avec les autres résidents
 - Nous ne sommes pas responsables s'il y a bris ou perte
 - Les jeux que tu choisis d'apporter doivent être appropriés (aucune scène d'horreur, violence, nudité, etc.)



INTERNET/ORDINATEUR

- L'utilisation de l'ordinateur et d'Internet au Centre résidentiel est réservée aux tâches scolaires ou thérapeutiques. L'accès n'est pas permis durant les pauses, les temps libres, les activités et les repas ;
- Les membres du personnel pourraient te permettre une utilisation occasionnelle, sous supervision pour, par exemple, faire de la préparation en lien avec ta sortie, faire des devoirs, faire des recherches, télécharger de la musique, etc. ;
- Il est **interdit en tout temps (sauf à la bibliothèque le samedi matin) d'aller sur des sites de réseaux sociaux** (*facebook, twitter, instagram, pinterest tumblr, compte de messagerie personnelle, etc.*) ;
- Il est permis d'utiliser l'ordinateur à des fins personnelles lors des visites à la bibliothèque la fin de semaine. Puisque la visite à la bibliothèque est d'une durée d'une heure, le temps est divisé par le nombre de jeunes présents.

VISITES

- Tu peux recevoir la visite des personnes autorisées qui ont été prédéterminées lors du processus d'admission ;
- Tu dois planifier ces visites en réservant une salle et déterminer l'heure auprès d'un intervenant ;

- Les visites sont d'une durée d'une heure et ont lieu aux moments suivants:
 - Vendredi de 20h à 22h
 - Samedi et dimanche de 14h à 16h30

RENDEZ-VOUS

- Il est possible de planifier une sortie pour aller à un rendez-vous médical ou en lien avec ta démarche thérapeutique;
- Tes parents ou une personne désignée par ceux-ci doivent t'accompagner;
 - Si personne n'est disponible, c'est possible qu'un membre du personnel puisse le faire

SORTIES DE FIN DE SEMAINE

- Arrivé(e) à ta cinquième fin de semaine, tu peux sortir à partir du vendredi 16h jusqu'au dimanche 16h maximum ;
- Tes fins de semaines doivent être planifiées avec l'éducatrice, incluant les heures de départ et de retour au Centre résidentiel ;
- Un test d'urine, d'ivressomètre et de CO2 sera effectué avant ton départ et à ton retour ;
- Une fouille de tes effets personnels sera faite à ton retour.

RENCONTRES THÉRAPEUTIQUES (INDIVIDUELLE ET DE GROUPE)

- Tu dois participer activement à la rencontre en partageant tes opinions et tes réflexions ;
- Tes paroles et ton attitude doivent être respectueuses de l'opinion et du vécu de chacun ;
- Ce que tu entends lors des partages devra rester confidentiel.

SALLE DE CLASSE

- Tu dois être en salle de classe dès le début de chaque période académique, prêt(e) à travailler ;
- Tu apportes le matériel nécessaire pour travailler ;

- Si tu as la permission d'utiliser le *Chromebook*, son utilisation est strictement réservée à des fins scolaires ;
- Tu peux écouter de la musique avec tes écouteurs sur ton lecteur MP3 ou ton iPod à un volume raisonnable, mais celle-ci ne doit pas t'empêcher de travailler ni nuire au fonctionnement des autres ;

ACTIVITÉS/ SORTIES EN GROUPE

Plusieurs sorties par semaine sont prévues à l'horaire. Ces sorties sont obligatoires ;

- Tu dois être prêt(e) à partir et à revenir aux heures déterminées ;
- Tu dois rester avec le groupe en tout temps ;
- Tu dois respecter les consignes données par les intervenants ;
- Les règlements du Centre résidentiel demeurent en vigueur même à l'extérieur de celui-ci ;

**N'oublie pas que les membres du personnel sont
présents pour toi**

BON SÉJOUR 😊